

Législature 2021-2026

Séance du 31 mars 2022

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°22

Achat d'un immeuble dans le quartier de la Prillaz

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous vous informons que le Conseil communal présentera au Conseil général, lors de la prochaine séance du 25 mai 2022, un message pour l'achat d'un immeuble de rendement dans le quartier de la Prillaz.

Comme vous le savez, comme cela a été convenu contractuellement il y a plusieurs années, la Commune vend des parcelles pour permettre le développement du quartier de la Prillaz. Ces ventes se reflètent régulièrement par des recettes extraordinaires dans les comptes communaux, comme cela sera à nouveau le cas pour 2021.

Le Conseil communal souhaite compenser la vente de ces terrains communaux par un achat stratégique d'un objet de rendement dans le quartier de la Prillaz. L'immeuble en question, qui comprend treize appartements et deux surfaces commerciales est idéalement situé à proximité du parking de la Prillaz.

Cet achat permettrait ainsi de compenser la vente de patrimoine communal par l'achat d'un bien, de disposer de la maîtrise de surfaces locatives et commerciales dans un nouveau quartier de la ville, et de générer du rendement.

Le dossier a d'ores et déjà été présenté à la Commission financière et toutes les informations utiles seront présentes dans le message précité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot
Syndic

Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Eric Chassot, syndic